

Une initiative de l'échevinat du Bien-être Animal

AMBASSADEURS Bien-être Animal à Flémalle

Être moins "bête"
en 8 étapes !

Avec le soutien de
la



Wallonie



Commune
de

Flémalle



Merci !!!

Vous avez rejoint les
Ambassadeurs du Bien-être
Animal de la Commune et nous
vous en félicitons!

En devenant Ambassadeur, vous
avez fait le choix :

- D'agir pour tous les animaux du territoire flémallois ;
- De donner l'exemple à tous ceux qui pensent encore que les animaux passent au second plan ;
- De montrer que chaque action, aussi minime soit-elle, compte !

Vous trouverez dans cette brochure toutes
les informations essentielles pour faire de
votre action une réussite !

La légende du Colibri

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



Axelle Clamart

Responsable du service B.E.A. de Flémalle

1

Je reçois des informations auprès du service !

Après votre désignation en tant qu'Ambassadeur de votre quartier, une réunion avec le service est fixée. Lors de celle-ci, le détail des missions de l'ambassadeur sera expliqué, et vous recevrez également une farde "Ambassadeurs BEA" avec toutes les infos utiles concernant le service communal, qui pourra être complétée au fil des mois et actions. Vous recevrez aussi une casquette et un badge pour vous identifier auprès de vos voisins et lors des actions de terrains.



Je m'identifie Ambassadeur de mon quartier !

2



Lors de la réunion, nous vous donnerons quelques flyers à déposer dans les boîtes aux lettres avoisinantes pour que vos voisins vous identifient en tant qu'ambassadeur du bien-être animal et sur lequel vous pourrez, uniquement si vous le souhaitez mettre vos coordonnées, pour faciliter le contact avec le quartier.



**Je sensibilise
mes voisins !**

3



C'est votre principale action : relayer l'information ! Nous constatons que de nombreux citoyens ne sont pas informés des actualités et obligations du bien-être animal malgré la presse, internet et les réseaux sociaux. À vous de transmettre les informations importantes que la cellule vous donnera ; qu'elles soient en lien avec le code wallon du Bien-être animal, les obligations légales, le Plan Stratégique Transversal ou les actions en cours.



4

**Je préviens le service du
Bien-être Animal !**

Votre deuxième rôle : faire remonter des informations au service du Bien-être animal ! Des chats errants dans votre quartier, un souci de nourrissage de pigeons, des tortues domestiques relâchées en pleine nature,... Toute problématique collective que vous jugez pertinente pour le service est une aide précieuse !



5

Je reste informé des actualités !

Parce que les lois et obligations changent tout le temps, nous vous demandons de rester au fait des actualités liées au bien-être animal. Via la service qui mettra en place une newsletter "Ambassadeurs" mais aussi par la page facebook et les médias.



Je participe aux actions !

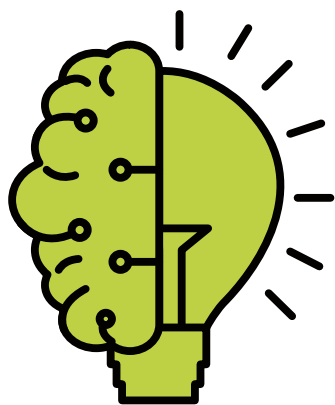
Rencontres, récoltes, distributions, séminaires, trappage,... Les actions du service ne manquent pas et qui de mieux placé que vous pour nous aider à en faire des réussites ?

6



Je suis neutre, objectif et bienveillant !

7



Être ambassadeur, c'est être un représentant. C'est pourquoi, nous vous demandons d'être exemplaire en matière de bien-être animal mais aussi d'être objectif dans toutes les situations. Le but n'est pas de se servir de ce titre pour son compte ou à l'encontre de quelqu'un.

Lors de votre désignation, vous serez amenés à signer une charte qui cadre vos missions et les valeurs prônées.

8

Je fais le buzz sur les réseaux sociaux !

Informé de nos jours, cela passe par les réseaux sociaux ! Alors, postez des photos de vos actions sur Facebook et Instagram via le hashtag **#ambassadeurbeaflemalle**. Et partagez les publications de nos réseaux sociaux sur vos murs et en story !





**Vous n'êtes pas
encore
ambassadeur mais
vous souhaitez le
devenir ?!**

Pour proposer votre candidature, il faut compléter le formulaire de candidature.

Soit en version papier : Il est disponible à l'accueil de l'administration communale ainsi qu'au service du BEA. Le fichier pdf est aussi disponible en téléchargement sur le site internet de la commune et sur la page facebook du service. Une fois complété, il suffit de le faire parvenir au service du Bien-être animal.

Soit en version en ligne : En suivant le lien ci-dessus, également disponible sur la page facebook, la bio instagram et le site internet de la commune, il vous suffit de compléter toutes les informations demandées et celles-ci arrivent directement au service.



Service du Bien-être Animal

Grand'Route 302-304

(2ème étage)

04/234.89.06

axelle.clamart@flemalle.be



Pour être tenu informé de l'actualité en matière de bien-être animal et des actions à venir, rejoignez la communauté "Bien-être Animal Flémalle" sur Facebook et Instagram !

www.flemalle.be

Bourgmestre :
Isabelle Simonis

Echevin BEA :
Frédéric Vandelli



Ed. Resp. :
Isabelle Simonis
Grand'Route 287
4 400 Flémalle